

L'interview

Olivier Vaillant, directeur général, CM-CIC Asset Management

CM-CIC AM a finalisé récemment la reprise des fonds gérés par Milleis Investissements. Comment cette acquisition complète-t-elle votre offre ?

Classée quatrième société de gestion en France dans les banques à réseaux, CM-CIC AM dispose déjà d'une large gamme de fonds, performants dans la durée, bien référencés. Cette opération de croissance externe est venue, entre autres, compléter une expertise que nous avons déjà sur la gestion flexible avec un produit en titres vifs associant toutes les tailles de capitalisation boursière. Il s'agit du fonds Milleis Convictions Euro, rebaptisé CM-CIC Convictions Euro, éligible au PEA et noté 5 étoiles par Morningstar. Trois autres fonds sont venus enrichir notre gamme. Nous avons conservé les gérants pour ces OPC, afin d'assurer une continuité dans les processus d'investissement. D'autres fonds repris à Milleis ont été fusionnés avec des produits de la gamme CM-CIC AM. Nous avons ainsi augmenté nos actifs sous gestion.

La gamme de CM-CIC AM permettra, avec ces nouveaux OPC, de répondre encore mieux aux besoins de nos distributeurs, et in fine de nos sociétaires et clients de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, tout en continuant à servir au mieux les clients de Milleis Banque avec laquelle nous avons conclu un partenariat de distribution. Cet accord leur permet d'avoir accès à une sélection de fonds de la gamme patrimoniale et banque privée gérée par CM-CIC AM comprenant notamment les fonds repris.

Cette acquisition est une première pour CM-CIC AM...

Il s'agit en effet de notre première acquisition. L'idée n'était pas de «faire de la croissance externe pour faire de la croissance externe» mais bien d'enrichir la gamme avec de nouvelles expertises ciblant un même type de clients patrimoniaux, de banque privée et institutionnels. Nous n'avons d'ailleurs procédé qu'à une reprise partielle de Milleis Investissements.

Comment s'est déroulée concrètement cette intégration ?

Cette opération a été l'occasion de mettre en œuvre une ingénierie un peu particulière pour répondre à notre objectif : rapatrier les compartiments d'une Sicav luxembourgeoise en France tout en conservant le track record des OPC préexistants. Cette opération permet également aux clients de bénéficier d'économies d'échelle liées aux savoir-faire de CM-CIC AM tant en matière de gestion financière que de gestion administrative. Pour ce faire, la solution a consisté à créer de nouveaux OPC français, clones des compartiments, qui ont été activés lors de la fusion transfrontalière réalisée fin mai. Une équipe dédiée pluridisciplinaire a été mise en place afin d'échanger régulièrement

avec le vendeur. Je suis fier, en tant que directeur général de CM-CIC AM, du travail et de l'engagement de mes équipes et de celles du groupe sur ce dossier.

Cette acquisition intervient dans un contexte particulier (marché très concurrentiel, collecte en berne en 2018, etc.). Avez-vous fait le choix de la croissance externe ? D'autres opérations sont-elles à l'étude ?

Cette acquisition s'inscrit dans un contexte macroéconomique très particulier, dans lequel un tweet peut avoir un impact immédiat sur les gestions d'actifs. Nous vivons dans un nouveau monde et nous devons intégrer ces nouvelles contraintes dans notre façon de gérer.

En tant que première société de gestion de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, nous avons encore un potentiel de développement important dans nos réseaux Crédit Mutuel et CIC en France et à l'international. Nous revoyons actuellement l'organisation de notre gestion d'actifs pour contribuer au mieux au plan stratégique 2019-2023, annoncé récemment par Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Bien sûr, comme la plupart des sociétés de gestion, CM-CIC AM est à l'écoute des opportunités de croissance externe.

Êtes-vous aujourd'hui en mesure de répondre aux attentes des différents segments de clientèle ? Comment se répartissent les encours ? Souhaitez-vous développer une typologie de clients en particulier ?

Grâce à notre filiale CM-CIC Gestion, nous avons un solide maillage régional et une connaissance pointue des besoins des investisseurs finaux. Notre principal objectif est de répondre à leurs attentes en proposant des solutions sur mesure ainsi que notre large gamme de fonds à vocation générale, des fonds dédiés ou des mandats. CM-CIC AM dispose également d'une importante gamme de fonds à destination de l'épargne salariale. 51 % des encours sont actuellement détenus par une clientèle d'investisseurs institutionnels et d'entreprises. Nous avons environ 9 milliards gérés en épargne salariale. Nous gérons aussi pour le compte d'organisations à but non lucratif et pour des associations. Les fonds de fonds représentent 17 % des actifs sous gestion. Enfin, notre gamme est référencée sur une douzaine de plateformes à destination des CGPI. C'est, entre autres, auprès de tous ces investisseurs que nous souhaitons développer nos encours !

Quels sont vos principaux axes de développement ?

Dans un contexte de marché volatil et de renforcement du cadre réglementaire, CM-CIC AM demeure optimiste, agile,



Olivier Vaillant est, depuis 2012, directeur général de CM-CIC Asset Management, dont CM-CIC Gestion est la filiale. Titulaire d'un master finance et marchés internationaux des capitaux, il débute sa carrière en 1994 à la Sogenal à Strasbourg (groupe Société Générale) puis travaille à la Société Générale au Luxembourg en tant que responsable du département conseil en allocation et valeurs auprès de grands investisseurs privés. Il entre au Crédit Mutuel Alliance Fédérale en 2004, en tant que directeur de clientèle au sein de la Banque Transatlantique à Paris. Il intègre ensuite la direction générale de la Banque Transatlantique Luxembourg puis devient directeur du patrimoine et de l'épargne financière de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Paris la place de référence de la finance verte durable au plan international.

A l'international justement, comment évoluent vos encours ? Quelles sont vos ambitions à moyen terme ?

CM-CIC AM a vocation à satisfaire les réseaux distributeurs du groupe en France mais aussi à l'international : Targobank et la BECM en Allemagne, Targobank Espagne, le CIC Suisse et nos implantations en Belgique et au Luxembourg. Nous avons une équipe dédiée à l'international ainsi qu'une équipe qui répond aux appels d'offres en France et dans les pays où CM-CIC AM agit en libre prestation de service. Nous accompagnons également les grands acteurs européens du secteur, notamment via la multigestion. A terme, nous souhaiterions que les clients internationaux représentent 25 % de nos encours, c'est une belle ambition.

Quelle est votre vision à moyen terme ? Comment voyez-vous évoluer l'industrie ?

Il est probable que l'industrie de la gestion d'actifs soit amenée à se rationaliser. Nous voyons d'ailleurs de plus en plus de rapprochements entre de grands groupes mais aussi entre de petites structures de gestion. Pour notre part, nous avons choisi un modèle multiboutique, toutes nos sociétés de gestion, spécialisées notamment dans la gestion alternative, la dette privée, etc., ayant leur propre dynamique de croissance.

Le changement climatique est un des grands enjeux pour l'industrie. Cette menace environnementale peut aboutir à des menaces géopolitiques et financières. Nous sommes tous concernés. Cela doit conduire l'industrie à modifier ses processus de gestion, dès aujourd'hui ! Les investisseurs institutionnels mais aussi, de plus en plus, les particuliers veulent donner du sens et des valeurs à leurs investissements. Ces valeurs doivent se retrouver chez l'asset manager. Nous devons convaincre nos clients que l'ISR est incontournable tout en leur donnant un gage de performance. Le poids des contraintes réglementaires et l'évolution même de la société nous amènent également – et c'est une bonne chose – à davantage de transparence sur nos modes de gestion.

Enfin, la loi Pacte, qui va favoriser le regroupement de l'épargne retraite en un seul produit, constitue une opportunité supplémentaire pour CM-CIC AM, et plus largement pour l'ensemble des gestions d'actifs de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, d'accroître les encours gérés. ■

Propos recueillis par Catherine Rekié

réactif et actionne plusieurs leviers de croissance qui s'inscrivent dans notre plan stratégique 2019-2023. Le premier objectif concerne l'accroissement des encours et des revenus en accompagnant nos différents distributeurs, en faisant mieux connaître nos savoir-faire en matière de gestion d'actifs et en allant chercher plus de croissance à l'international. Contribuer à une finance responsable et durable est notre deuxième objectif. C'est un véritable projet d'entreprise sur lequel nous allons davantage communiquer dans un futur proche.

Enfin, sur le plan technologique, nous avons renforcé le pôle «data management». Nous menons des études dans les directives du groupe avec IBM en matière d'intelligence cognitive pour renforcer nos savoir-faire. Digital oui, mais toujours humain !

En matière d'intégration ESG et d'offre ISR, où en êtes-vous ? Vous avez peu communiqué sur ce sujet dont toute l'industrie parle depuis 18 mois.

Nous n'avons certes pas communiqué mais CM-CIC AM est engagé de longue date dans la gestion ESG et plus particulièrement dans l'ISR avec une offre de gestion de 15 fonds labellisés, de fonds solidaires et de fonds de partage. CM-CIC AM s'est pleinement inscrit dans la politique RSM (responsabilité sociale et mutualiste) de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Aujourd'hui, la grande majorité de nos encours intègre les critères ESG. Nous poursuivons notre développement en diversifiant notre gamme actuelle vers de nouvelles thématiques comme le climat, à l'image de CM-CIC Objectif Environnement ISR ou CM-CIC Green Bonds labellisé TEEC et prochainement Greenfin. Une évolution de nos processus de gestion est en cours pour contribuer davantage à une finance plus responsable et durable. Par ailleurs, nous avons récemment rejoint l'initiative Paris Europlace, «Finance for Tomorrow» afin de faire de